

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

Le BTS Professions Immobilières est un diplôme d'État de Niveau 5, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Enregistré au RNCP en date du 15-12-2023, sous le numéro 38380. Informations sur les passerelles : [ici](#).

NIVEAU REQUIS

Ce titre est accessible à toute personne titulaire d'un BAC, d'un Titre Professionnel ou d'un équivalent.

DÉBOUCHÉS & POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du BTS Professions Immobilières peut faire le choix d'une poursuite d'études, nous proposons notamment un BAC+3 Responsable de Développement Commercial.

Mais celui-ci permet également à l'étudiant de rentrer directement dans le vie active en occupant l'un des postes suivants :

- Négociateur/trice Immobilier
- Agent Immobilier Indépendant
- Responsable de Développement Foncier
- Assistant(e) de Copropriété
- Gestionnaire Locatif

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS PIM est voué à exercer au sein de cabinets d'administration de biens qui gèrent des biens immobiliers mis en location ou des immeubles en copropriété, d'agences immobilières qui assurent la vente ou la location de biens immobiliers, de sociétés immobilières propriétaires d'immeubles mis en location dans le secteur privé ou social, de sociétés de promotion et d'entreprises ou de collectivités qui gèrent leur propre patrimoine immobilier.

Les compétences du diplômé de BTS PIM couvrent des domaines divers tels que la comptabilité, le droit, la fiscalité, l'action commerciale, les techniques de communication, les technologies du bâtiment, est.

Le seul BTS PI permet d'obtenir la carte professionnelle.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les inscriptions sont ouvertes aux titulaires d'un niveau BAC. La sélection se fait après la validation des étapes suivantes :

- Entretien de motivation
- Etude du dossier
- Tests d'entrée



DURÉE DE LA FORMATION

1 350 heures de formation réparties sur 24 mois
Alternance : 2 jours en formation / 3 jours en entreprise
Initial : 2 jours de formation / Stages en entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos formateurs sont tous des professionnels dans leur domaine. Leurs méthodes d'enseignement sont donc optimales puisque répondant aux besoins du monde professionnel. Pour cela, voici des exemples des méthodes mises en pratiques :

- Cas pratique sur des cas d'entreprises réelles
- Mise en situation (jeu de rôle)
- Projet de groupe
- Oraux devant des intervenants extérieurs
- Mise en situation sur le terrain (visites, sorties, etc.)

NOS ATOUTS

ACAMAN est une École de Commerce qui a été fondée en 2017, proposant une vingtaine de formations sur 3 campus. Nos atouts :

- Une école à taille humaine
- Des effectifs de classe réduits (10 à 15)
- Un large réseau d'entreprises partenaires
- Des projets associatifs récurrents
- Des formateurs professionnels
- Des titres reconnus RNCP

Taux de satisfactions 2022 / 2023 **94,90%**
Taux de réussite des BTS en 2023 **77,6%**

PROGRAMME

U1 - CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Appréhender et réaliser un message écrit
Respecter les contraintes de la langue écrite
Synthétiser des informations
Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture
Communiquer oralement :
S'adapter à la situation
Organiser un message oral

U2 - LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAISE (LVA)

Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :
Compréhension de l'oral et de documents écrits
Production et interactions écrites et orales

U3 - ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

Appréhender l'environnement des activités du secteur de l'immobilier et leurs enjeux
Identifier le cadre juridique des activités immobilières
Caractériser le marché de l'immobilier
Sécuriser au plan juridique les opérations immobilières
Contribuer au développement d'une activité immobilière

U4 - CONDUITE DU PROJET IMMOBILIER DU CLIENT EN VENTE ET/OU LOCATION

Prospection et négociation du mandat
Commercialisation du bien pour une vente ou une location
Accompagnement du client acquéreur
Accompagnement du client bailleur et locataire
Suivi administratif et financier de la location
Dynamisation et personnalisation

U5 - ADMINISTRATION DES COPROPRIÉTÉS ET DE L'HABITAT SOCIAL

Présentation d'une copropriété
Conclusion du contrat de syndic
Processus de décision en copropriété
Gestion administrative et comptable de la copropriété
Gestion du personnel de la copropriété
Gestion des contentieux au sein de la copropriété
Accès au logement social

U6.1 - CONSEIL EN GESTION DU BÂTI DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Information du client sur les incidences du changement climatique sur le patrimoine immobilier
Accompagnement du client lors des opérations de travaux
Gestion des risques et des sinistres
Prise en compte de la politique d'aménagement du territoire dans le conseil au client
Participation à des opérations de Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) dans un contexte de changement climatique

U6.2 - CONSTRUCTION D'UNE PROFESSIONNALITÉ DANS L'IMMOBILIER

Caractériser un territoire dans sa dimension immobilière
Analyser et développer l'entreprise immobilière
Se projeter dans une démarche entrepreneuriale
Dynamiser la relation client
Concevoir et mettre en oeuvre une communication externe accessible à tous
Construire son identité professionnelle, y compris numérique
Concevoir un projet professionnel

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le diplôme du BTS Professions Immobilières propose des modalités d'évaluation diverses : épreuves écrites, épreuves orales, rédaction de fiches de compétences...

Il est possible, dans certains cas, de valider un ou plusieurs blocs de compétences, selon votre parcours. Pour obtenir votre certification, il vous faudra cependant valider l'intégralité des blocs de compétences. Merci de nous contacter pour une étude de votre dossier.



DATES DE RENTRÉES

Les ouvertures de nos inscriptions sont renseignées, chaque année, sur notre site internet. Les rentrées, quant à elles, se font sur le mois de septembre.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

La formation et notre établissement sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : Martin DEMORY - 06 21 94 54 51

TARIF DE LA FORMATION

Si la formation est suivie en alternance, son coût est entièrement pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise d'accueil.

Le coût de la formation en initial est de 3 800 € pour l'année. Nous avons également la possibilité de vous proposer la mise en place d'un échancier.

Pour toute information supplémentaire, veuillez nous contacter au 07 77 46 68 08.

NOUS CONTACTER

📞 07 77 46 60 08
✉ contact@esc-acaman.com
🌐 www.esc-acaman.com

2740 RD4 Commerces de la Lègue
83 600 Fréjus

169 Avenue du Maréchal Juin
83 300 Draguignan

93 Boulevard Carnot
06 400 Cannes



Document mis à jour le 16/09/2024